BILAN MUNICIPAL 2015-2020

PRINCIPALES RÉALISATIONS SOUS L'IMPULSION OU LA RESPONSABILITÉ D'ÉLU-E-S VERTS DE CHÊNE-BOUGERIES

Territoire

- Trois ans de travail en commission pour élaborer et mettre le Plan directeur communal 2020 en consultation publique.
- Combat pour un avenir plus raisonnable que le déclassement et plan localisé de quartier Rigaud- Montagne et proposition de rachat sans expropriation.
- Dérogations de densification accordées seulement après examen minutieux des demandes, et conditionnées au respect de la végétation existante et de la pleine terre.

Village de Chêne-Bougeries

- Rénovation légère de l'ancienne maison de paroisse au 2, chemin De-la-Montagne pour créer des logements d'urgence et locaux pour les aînés.
- Démarrage en 2018 de la rénovation de la première phase du Village de Chêne-Bougeries (Café de la Fontaine + immeubles de logement no 21 à 27, rue de Chêne-Bougeries), après 47 ans d'atermoiements.
- Rénovation complète de la rue de Chêne-Bougeries en collaboration avec le génie-civil cantonal, assainissement des vibrations du tram et du bruit routier, création d'une piste cyclable.
- Travaux préparatoires pour la rénovation de la 2e phase du village : concours d'architecture, appels d'offres publics et préparation des demandes d'autorisation de construire.

Biodiversité

- Élaboration et adoption par le Conseil municipal, de la délibération et crédit d'investissement «Pour mille arbres de plus à Chêne-Bougeries».
- Édition d'un «guide de survie» concernant la pollution lumineuse (repris par cinq communes genevoises) et organisation de conférences thématiques et de l'extinction du 26 septembre 2019 («La Nuit est Belle»).
- Conception d'un sentier-nature didactique pour le nord, le centre et le sud de la commune, en coopération avec les écoles de Chêne-Bougeries.

Espaces publics

- Participation communale à la réalisation du CEVA/Léman Express et de la Voie verte, et corrections enfaveur de la sécurité.
- Finalisation du plan d'assainissement du bruit routier pour les chemins De-La-Montagne, de la Gradelle, de la Chevillarde, de Grange-Falquet et la route Jean-Jacques-Rigaud.
- Interpellation des CFF et du Canton au sujet des nuisances sonores du pont ferroviaire de la Seymaz, rédaction d'une résolution municipale et suivi actif des correctifs à réaliser.

Et encore

- Maintien de l'arrondissement intercommunal d'état civil basé à Chêne-Bougeries.
- Succès dans le recrutement d'une relève et du renouvellement de l'État-major de la Compagnie 21 des Sapeurs-pompiers.
- Gestion intégrale du projet de nouveau site internet communal.